

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2007

Le 12 avril 2007, convocation des Membres du Conseil Municipal pour le 19 avril 2007 à 20 h 30.

LE MAIRE,

L'an deux mil sept, le dix-neuf avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Magenta étant assemblé en séance ordinaire, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Laurent MADELINE, Maire.

PRESENTS : MM. MADELINE, MANGIN, DROUOT, BREX, M^{me} NOWAK, M^{lle} MANAYRAUD, MM. CAMUS, LAMOTTE, LAUNOIS, MAINGUET, RAILLA.

REPRESENTES : M^{mes} VIEMON, DORIGNY, M. SANFILIPPO

ABSENTES : M^{mes} VAUCHE et PERREAU

A été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance : M^{me} NOWAK
Conseillers en exercice : 16 - Présents : 11 – Votants : 14

COMMUNICATIONS

1.1 AMENAGEMENT DE LA PLACE GEORGES FORET

Monsieur MADELINE informe les conseillers que la Commission d'Appel d'Offres, lors de sa séance du 11 avril 2007, a attribué les lots de l'opération cité en objet sauf le lot n°2 « Fontainerie » déclaré infructueux car l'unique offre dépassait de plus de 23% l'estimation initiale. Après un débat sur l'opportunité de relancer ce lot, les membres présents du conseil ont décidé à l'unanimité de renoncer à la création de fontaines compte tenu de son coût exorbitant.

1.2 CABINE TELEPHONIQUE

Monsieur DROUOT informe les conseillers que les PTT ont décidé de supprimer la cabine de l'avenue Paul CHANDON non rentable selon eux. Par contre celle de la place Georges Forêt devra être déplacée de quelques mètres côté rue Paul Gravet et remplacée par un modèle à simple casquette. Les membres du Conseil devront réfléchir sur le nouvel emplacement exact.

DELIBERATIONS

2.1 AMENAGEMENT DE LA PLACE GEORGES FORET A MAGENTA **SIGNATURE DES MARCHES**

DELIBERATION N°7363

OBJET : Aménagement de la Place Georges Forêt à Magenta
Signature des marchés

Messieurs Laurent MADELINE et Michel DROUOT, Rapporteurs,

Les rapporteurs exposent au membres présents du Conseil Municipal que, suite à l'appel d'offres ouvert lancé le 12 mars 2007, la Commission d'Appel d'Offres, en sa séance du 11 avril 2007 à 16h30, a décidé d'attribuer les lots de l'opération d'aménagement de la place Georges Forêt sur la base d'un rapport d'analyse des offres.

Les lots attribués par les membres de la Commission d'Appel d'Offres avec les montants TTC correspondants sont les suivants :

Lots	Entreprises	OFFRES	Options	TOTAL
Lot n°1 Infrastructure	SCREG EST	526 000,80 €		526 000,80 €
Lot n°3 Menuiserie	ATELIER MRV	30 199,00 €	4 616,00 €	34 815,00 €
Lot n°4 Serrurerie	COSSINET	29 477,88 €	8 520,35 €	37 998,23 €
Lot n°5 Aménagement Paysagers	ACTUEL PAYSAGE	52 109,38 €		52 109,38 €
TOTAL TTC :		637 787,06 €	13 136,35 €	650 523,41 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VALIDE, à l'unanimité, l'attribution des lots fructueux décidée en Commission d'Appels d'Offres,

DECIDE, à l'unanimité, de ne pas relancer le lot n°2 « Fontainerie » déclaré infructueux pour cause de dépassement de plus de 23% l'estimation initiale de l'unique offre,

DECIDE, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à signer les marchés avec chacune des entreprises retenues.

POUR EXTRAIT CONFORME.-

2.2 SUBVENTIONS

DELIBERATION N°7364

OBJET : SUBVENTIONS

Monsieur Laurent MADELINE, Rapporteur,

Après étude et avis favorable de la commission des finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

ACCEPTE de verser une subvention de 6 000,00€ au Centre Culturel à verser en septembre 2007, et une subvention de 500,00€ à l'association Interlude.

La dépense sera imputée au compte 6574 du budget 2007.

POUR EXTRAIT CONFORME.-

Séance levée à 20h00.